

DECES

Le 13 février 2018 à STRASBOURG
Clarisse Margot BERTRAND née GENTNER - 62 ans
domiciliée 51 rue de la Haute-Vienne

*Nos sincères condoléances
aux familles éprouvées.*

NAISSANCE : Félicitations aux heureux parents !

Le 16 février 2018 à WISSEMBOURG
Aurélien Clément Marius FAURE
fils de Olivier André Jean FAURE et de N'Dah Eba Marie-Thérèse KACOU
domiciliés 54 A rue de la Haute-Vienne



Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !



Mme Noëlle SUTIC, 8 rue de Bellac
M. Bernard MULLER, 2 rue de Bellac
M. Philipp HUMMEL, 5 rue de Blond
M. Jens BACHE, 16 rue de Blond

Informations communales :

MALTRAITANCE SUR ANIMAUX :

Il nous a été signalé un fait de maltraitance sur un chat. Son propriétaire l'a vu revenir avec un fémur volontairement fracturé. De tels faits sont sévèrement punis par la loi.

ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LE PLU INTERCOMMUNAL :

Une modification du plan de zonage du PLU est en projet. Une enquête publique précède cette modification. Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie aux heures d'ouverture, du 2 mars au 3 avril. L'arrêté d'enquête publique concernant ce projet de modification est consultable sur www.niederroedern.fr, rubrique « Articles récents ».

En mars à Niederroedern et environs :

Samedi 10 mars 2018 : Grand ramassage de vieux papiers organisé par le FCN.

Dimanche 11 mars 2018 : Sortie randonnée ouverte à tous, RDV à TRIMBACH devant la Mairie à 9h00. Nous partirons à la découverte du sentier pédestre Pfaffenloch – Muelbach (balisé anneau jaune par le Club Vosgien), avec un intervenant local.
Pas d'inscription – Accès libre – Distance : 5 km

Samedi 17 mars 2018 : Nettoyage de printemps organisé par la commune. Rendez-vous à 13h30 sur la place de la mairie. Un goûter clôturera cette après-midi citoyenne.
Nous comptons sur la participation active de nombreux villageois, jeunes et moins jeunes.
Aidez-nous à rendre notre commune plus propre !

Envoyez vos suggestions à l'adresse bulletin.niederroedern@gmail.com



Conseil Municipal du 7 février 2018

1. Secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Mme Marie-Laure STRASSER comme secrétaire de séance.

2. Attribution du lot n°15 du Lotissement Les Merles 5

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer à l'unanimité le lot n°15 d'une surface de 4,83 ares à Mme TRÉVIAN Anne-Laure, demeurant 1 rue de la Gare à NIEDERROEDERN.

3. Répartition des crédits œuvres d'intérêt général 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la répartition des crédits œuvres d'intérêt général 2018 comme suit :

- Journée Nationale du Bleuets de France le 8 Mai	30,00 €
- Journée Nationale des Associations d'Aveugles et des Malvoyants	30,00 €
- Journée Nationale du Bleuets de France le 11 Novembre	30,00 €
- Semaine Nationale Lutte contre le Cancer	30,00 €
- Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques	30,00 €

4. Loyers fermages 2018

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de louer les terres communales à titre précaire et conformément à l'arrêté préfectoral fixant l'indice de fermage 2018 pour le Département du Bas-Rhin aux personnes suivantes :

SCHMITT Michel	58,00 ares	« KOHLPLATZ »
Moulin Geritt / HATTEN	142,74 ares	« SCHNEIDERWAELEDELE » (surface en herbe)
KOCHER Jean-Pierre	74,82 ares	« NEUFELD »
12, rue des Hirondelles / NIEDERROEDERN		

5. ONF - Programme des travaux 2018 et assiette des coupes 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le programme des travaux d'exploitation, patrimoniaux et d'accueil du public 2018, ainsi que l'état d'assiette des coupes 2019 présentés par l'ONF.

6. Succession de Mme Vera SCHOPP née OTT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de Me METZ Patrick, Notaire à Roeschwoog qui informe la commune que Mme Vera SCHOPP née OTT a légué à la commune de Niederroedern 1/6^{ème} du futur produit de la vente de sa maison, à utiliser à parts égales pour les écoles et la rénovation de l'église.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le legs de Mme Vera SCHOPP.

7. Divers

7.a) Prise de connaissance de l'arrêté préfectoral du 27/11/2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'arrêté préfectoral du 27/11/2017 fixant des prescriptions additionnelles à l'arrêté portant autorisation d'un réseau d'assainissement collectif avec traitement des eaux résiduaires à la station d'épuration de Seltz.

7.b) Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Le Conseil Municipal, suite à la présentation par Monsieur le Maire de la Fondation du Patrimoine, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de l'adhésion de la commune de Niederroedern à compter de 2018 à raison d'une cotisation annuelle de 75,00 €.

Les Anniversaires

04 mars : Mme Brigitte Bertuzzi, 75 ans
11 mars : Mme Inge Herion, 85 ans
13 mars : Mme Mathilde Heideier, 85 ans
19 mars : Mme Ruth Greiner, 82 ans
19 mars : M. Charles Fritz, 79 ans
19 mars : Mme Christiane Schneider, 75 ans
31 mars : M. Charles Graf, 85 ans

Noces d'or pour les époux GAYKO

Albert et Madeleine se sont rencontrés à Seebach au football club : lui était gardien de but et elle sa fidèle supportrice ! Originaire de Geitershof, Madeleine GENTES a épousé Albert GAYKO le 16 février 1968 à Niederroedern et tous deux ont ainsi fondé leur famille dans le village natal d'Albert, rue de Bellac. De leur union sont nés Nadine en 1968 et Eloi en 1972. Deux petites-filles, Julie et Mathilde, sont venues depuis agrandir la famille.



Albert a occupé plusieurs emplois tout au long de sa carrière : il l'a débutée en fabriquant les célèbres machines à coudre Singer, puis a travaillé chez Mercedes, les Meubles Schneider à Betschdorf, la Société Alsacienne de Protection et enfin pour Egelhof à Seltz les 15 dernières années. Tous deux profitent depuis plusieurs années de leur

retraite : Madeleine se rend régulièrement à la piscine de Rastatt, la natation étant l'une de ses passions, où elle retrouve ses amies avec lesquelles elle aime bien nager et passer du bon temps. Son temps, elle le consacre aussi largement à ses deux petites-filles à qui elle prépare souvent à manger, sa spécialité étant les dampfnudles. Enfin, elle prend plaisir à s'occuper de sa vingtaine de poules comme beaucoup de gens le savent déjà. Albert, quant à lui, est un homme à tout faire ! Bricoleur, il s'occupe de tous les petits travaux de la maison, coupe le bois de chauffage, et possède de réelles compétences en plâtrerie et en pose de carrelage. Le Maire, Denis DRION, et un adjoint sont venus les féliciter et leur remettre un petit cadeau.

Jean-Christophe KARCHER

Mardi gras au Groupe scolaire

Les élèves de CM1 CM2 ont rejoint leurs petits copains de Maternelle pour former un cortège et défiler à travers quelques rues du village afin de fêter Carnaval et laisser quelques traces de confettis. Parmi eux, le président de la République française, son homologue américain Donald Trump, une Geïsha, une licorne, Blanche Neige et tant d'autres personnages, petits et grands, qui ont animé les rues du village. Au retour, un goûter succulent composé de beignets confectionnés par les parents d'élèves attendait les enfants ! Ils se sont régalés et n'ont laissé aucun reste tellement ils étaient affamés ! Ah les délicieux beignets de Carnaval sont toujours autant appréciés !

L'équipe pédagogique.



Carnaval des enfants Niederroedern 2^{ème} édition

Les parents d'élèves en partenariat avec le périscolaire de Niederroedern (FDMJC ALSACE) ont organisé samedi le 17 février leur 2^{ème} carnaval des enfants à la MTL de Niederroedern. Près d'une cinquantaine d'enfants ainsi que leurs parents se sont retrouvés à partir de 14h00. L'équipe d'organisation a tout d'abord proposé un atelier maquillage en début d'après-midi, en raison de la météo peu favorable, la cavalcade initialement prévue dans le village n'a pas pu avoir lieu. Les plus courageux ont néanmoins bravé les chutes de neige pour sortir une petite demi-heure. Au retour, Julien, animateur jeunes (FDMJC), a fait danser les enfants pendant près de 2 heures. Un petit quizz musical, dont le but était de reconnaître des musiques de Disney, a permis aux enfants de gagner des friandises.

L'équipe vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la 3^{ème} édition samedi le 9 février 2019.

Nathalie BASTIAN

